

portant nomination de Mr Michel Zoundjo DOVONON en qualité de Chef d'Arrondissement de Sô-Ava (Sous-Préfecture d'Abomey-Calavi).

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel;
- VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel;
- VU la Loi n°65-20 du 25 Juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique ;
- VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement, et le Décret n°71-149 du 4 août 1971 qui l'a complété ;
- VU le Décret n°292/PCM/MI du 21 octobre 1960, donnant aux six régions de la République le nom de Département et les divisant en Sous-Préfectures et Arrondissements, ensemble les textes modificatifs subséquents;
- VU le Décret n°304/PC/MAI du 26 août 1965, fixant les attributions et les prérogatives des Préfets et Sous-Préfets et déterminant les modalités d'organisation des services directement placés sous leur autorité;
- VU le Décret n°305/PC/CAB du 26 août 1965, fixant les attributions des Chefs d'Arrondissements;
- VU le Décret n°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement et le décret n°70-122/CP/SGG du 5 juin 1970 qui l'a complété;

DECRETE :

Article 1er.- Mr. Michel Zoundjo DOVONON, Agent de Bureau en service à Abomey-Calavi est nommé Chef de l'Arrondissement de Sô-Ava (Sous-Préfecture d'Abomey-Calavi).

Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à COTONOU, le 3 Août 1972

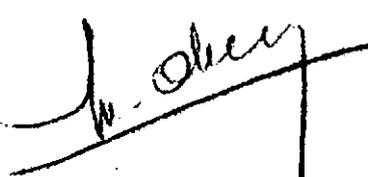


par le Président du Conseil Présidentiel,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

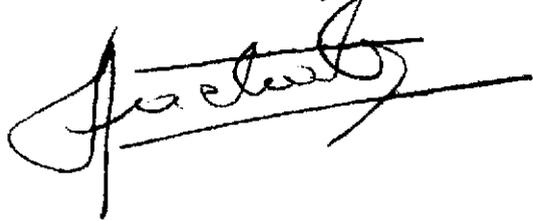
Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Ministre Délégué à la Présidence du  
Conseil Présidentiel, Chargé de l'Administration Territoriale et de la Sécurité,

Le Ministre des Finances,



Mama AROUNA



Ampliations: PCP 6 - MCP 4 - SGG 4 - CS 6 - MIS/DAI 8 - IAA-DCCE-DN-IBF-Gde Chanc.5  
Ministères 12 - DB-DC-CF-Solde 4 - Intéressé 1 - DEP-DGAJL-Dtion Stat.6 - JORD 1 -  
DC 5 - DI 2 - Trésor 4 - DFP+S/Dtion 6 - Préfecture 1 - S/Préfecture 1 -  
ACD-CEDN-CNI 3 - ACN 2 -